PROGRAMME DE FORMATION
ADN-PG-006-B

Formation en santé sécurité et conditions de travail pour les élus du conseil social d'administration Fonction publique d'état

Durée

35 heures sur 5 jours

Public

Représentants du personnel titulaires et suppléants de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT), ou du comité social d'état (CSA) lorsqu'aucune formation spécialisée n'a été instituée.

Collectivités et établissements concernés : Ministères, Préfectures, sous préfectures, rectorat, DDFIP, DDETS, DSDEN...

Accès aux centres de formation adapté aux personnes en situation de handicap.
Registre d'accessibilité accessible depuis notre site web ADN CSE.
Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique.

Une analyse des besoins peut-être réalisée avant l'entrée en formation afin d'adapter les modalités pédagogiques , techniques ou organisationnelles si nécessaire.

Pour toute demande: contacter notre référente handicap:
Amelie Remaud: info@adn-cse.fr

Prérequis

Aucun prérequis technique. Une compréhension suffisante du français est nécessaire pour participer aux échanges et aux exercices.

Un traducteur peut-être mis à disposition sous condition financière.

Objectifs :

À l'issue du parcours, les participants seront capables de :

Distinguer les compétences du CSA et de la formation spécialisée et identifier les acteurs de prévention de l'État.

Repérer les risques professionnels et analyser leurs effets sur la santé et les conditions de travail.

Exploiter le document unique et les données utiles pour proposer des mesures de prévention.

ADN CSE — 8 Rue Lemercier 75017 Paris
SARL au capital de 5000€ — SIRET : 84530005200014 — R.C.S. : RCS Paris — N° TVA : FR68845300052 — Code NAF : 8559A — N° déclar. d'activité 11755855275 Ile-de-France

Préparer une réunion, formuler un avis argumenté et suivre les réponses de l'administration.

Préparer une visite, contribuer à une enquête et mobiliser les procédures d'alerte adaptées.

Moyens pédagogiques & supports :

La formation alterne apports réglementaires, échanges d'expériences, études de cas, travaux en sous-groupes et jeux de rôle. Les exercices portent sur le travail réel, l'évaluation des risques, les consultations, les visites de service et l'analyse des accidents.
Les cas sont adaptés aux structures d'état

Profil et compétences du formateur :

La formation est animée par un formateur spécialisé en santé,sécurité et conditions de travail dans la fonction publique d'état, disposant d'une connaissance approfondie du fonctionnement et des missions du CSA et de sa formation spécialisée (FSSSCT) ainsi que des metiers
L'encadrement pédagogique privilégie une approche participative et pratique, adaptée aux réalités professionnelles des agents et représentants du personnel

↘ Modalités de suivi et de validation :

Suivi	Méthodes mobilisées & modalités d'évaluation	Validation de la formation
Recueil des attentes et questionnaire de positionnement en début de formation. Emargement par demi journée et bilan collectif ou individuel en fin de session	Test de positionnement-Évaluation progressive par les exercices, les restitutions et les mises en situation. Questionnaire final corrigé collectivement, bilan des acquis et évaluation de la satisfaction.	Délivrance d'une attestation de formation

Méthodes pédagogiques utilisées :

La formation alterne apports réglementaires, échanges d'expériences, études de cas travaux en sous-groupes et jeux de rôle. Les exercices portent sur le travail réel, l'évaluation des risques, les consultations, les visites de service et l'analyse des accidents.
Les cas sont adaptés aux services représentés

↘ Contenu de la formation

ADN CSE — 8 Rue Lemercier 75017 Paris
SARL au capital de 5000€ — SIRET : 84530005200014 — R.C.S. : RCS Paris — N° TVA : FR68845300052 — Code NAF : 8559A — N° déclar. d'activité 11755855275 Ile-de-France

1. Comprendre le mandat et la prévention

Situer le CSA dans le dialogue social de l'État

Repères sur les CSA ministériels, d'administration centrale, de services déconcentrés et d'établissements publics ; place des instances de proximité.

Composition, rôle des titulaires et suppléants, présidence et secrétariat ; droits et obligations liés au mandat.

Répartition des compétences entre CSA et FS : projets de réorganisation, santé au travail, organisation du travail et conditions de travail.

Préparation des séances : ordre du jour, documents, règles de délibération, procès-verbal et suivi des avis, à partir du règlement intérieur.

Atelier : Classer plusieurs situations et identifier l'instance compétente ainsi que les informations à demander.

2 Identifier les responsabilités et les acteurs

Obligations de prévention du chef de service et principes généraux de prévention ; place du Code du travail dans la fonction publique de l'État.

Rôles des assistants et conseillers de prévention, des inspecteurs santé et sécurité au travail (ISST), du médecin du travail et des services RH.

Registre de santé et de sécurité au travail, signalements, danger grave et imminent : reconnaître le circuit adapté et les limites de chaque démarche.

Atelier : Construire la cartographie des interlocuteurs et traiter un signalement portant sur les conditions de travail.

ADN CSE — 8 Rue Lemercier 75017 Paris
SARL au capital de 5000€ — SIRET : 84530005200014 — R.C.S. : RCS Paris — N° TVA : FR68845300052 — Code NAF : 8559A — N° déclar. d'activité 11755855275 Ile-de-France

3 Analyser les risques professionnels

Lire et questionner une évaluation des risques

Distinguer danger, exposition, risque et dommage ; observer le travail réel et les contraintes de l'activité.

Repérer les risques liés aux locaux, aux équipements, aux déplacements, à l'accueil du public et aux postes de travail.

Comprendre le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), ses unités de travail et la hiérarchisation des risques.

Atelier : Analyser un extrait de DUERP, repérer les informations manquantes et proposer des mesures de prévention collective.

4 Intégrer les risques psychosociaux et les transformations du travail

dentifier les facteurs de risques psychosociaux : charge, autonomie, relations de travail, conflits de valeurs et insécurité des situations de travail.

Examiner les effets du télétravail, des outils numériques et des réorganisations ; repérer les violences, le harcèlement et les discriminations.

Construire des propositions centrées sur l'organisation du travail, en utilisant des faits et des indicateurs collectifs.

Atelier : Étudier une situation de surcharge dans un service de l'État et établir des priorités de prévention.

5 Agir en instance et suivre la prévention

Examiner un projet et formuler un avis

Analyser les effets d'une réorganisation sur les tâches, les effectifs, les collectifs, la charge et les espaces de travail.

Croiser les documents transmis avec les remontées des agents, le DUERP, les éléments du rapport social unique et les bilans de prévention utiles.

Rédiger des questions précises et un avis argumenté ; distinguer constat, proposition et demande de suivi.

Mise en situation : Simuler une séance de CSA consacrée à un projet de réorganisation et produire un avis accompagné de propositions de prévention.

ADN CSE — 8 Rue Lemercier 75017 Paris
SARL au capital de 5000€ — SIRET : 84530005200014 — R.C.S. : RCS Paris — N° TVA : FR68845300052 — Code NAF : 8559A — N° déclar. d'activité 11755855275 Ile-de-France

6 Construire un suivi des actions

Relier les risques identifiés aux actions, responsables, échéances, moyens et indicateurs de suivi.

Articuler les travaux du CSA et de la FS autour du programme annuel de prévention, selon leurs compétences respectives.

Suivre les réponses de l'administration et préparer le travail entre deux réunions ; informer les agents en respectant les obligations de discrétion et la confidentialité.

Production attendue : Un tableau de suivi des propositions et un plan individuel de mise en pratique. Bilan du parcours de trois jours et évaluation des acquis.

↘ Tarifs & délais d'accès :

Demandez-vous notre grille tarifaire. A titre indicatif le tarif de la session en intra-collectivité, presentiel est de 5750€

Les inscriptions s'effectuent par téléphone, par courriel ou via le site internet ADN CSE. Un échange préalable permet de préciser les besoins, les services représentés et les modalités de participation. Les dates et le délai d'accès sont confirmés lors de cet échange, selon le calendrier des sessions et les disponibilités.

Une convention de formation et une convocation sont transmises avant l'entrée en formation. Pour les exercices, la collectivité peut mettre à disposition des documents anonymisés : organigramme, DUERP, programme de prévention et exemple de projet ou d'accident.

ADN CSE — 8 Rue Lemercier 75017 Paris
SARL au capital de 5000€ — SIRET : 84530005200014 — R.C.S. : RCS Paris — N° TVA : FR68845300052 — Code NAF : 8559A — N° déclar. d'activité 11755855275 Ile-de-France